



CONTRE LA NOUVELLE CASSE DES RETRAITES !

**UNITÉ PUBLIC/PRIVÉ POUR DÉFENDRE NOS SYSTÈMES DE RETRAITE RESPECTIFS!
ENSEMBLE METTONS EN ÉCHEC LE PROJET DU GOUVERNEMENT !**

Macron, son gouvernement, son « diplomate » revenant Delevoye, savent qu'ils marchent sur des œufs. Sur la feuille de route que le patronat et le capital leur ont fixée, figure la contre-réforme structurelle des retraites, avec un point central, le passage pour (contre) tous les retraités au système par « points ». C'est ce qui permettra à un futur gouvernement, à « la faveur » d'une crise financière par exemple, d'abaisser brutalement, mécaniquement, d'un seul coup, aux dépens de tous à la fois, le niveau des pensions ; de 1%, de 5%, de 10% voire de 30% comme en Grèce.

Mais le pouvoir est conscient, dans cette période d'exacerbation des colères sociales et de montée des luttes, du risque, pour lui, de voir se coaguler les luttes, pour nous, de les voir converger.

Ce qui fait particulièrement peur au gouvernement, c'est que cette convergence puisse s'effectuer derrière des locomotives, organisées, syndiquées, susceptibles, par leur action et leur expression, de peser réellement sur l'opinion et l'économie du pays.

Santé, éducation, impôts, frappés par les coupes budgétaires et la liquidation des missions de service public, EDF, SNCF, RATP qui subissent de plein fouet les politiques de mise en concurrence de l'UE et de privatisation, et d'autres grandes entreprises (ex : Alstom où le scandale d'Etat et la complicité de Macron sont en train d'exploser...) : **tous les salariés, encore plus les fonctionnaires et les salariés relevant de régimes dits « spéciaux », sont directement menacés par la nouvelle contre-réforme des retraites. Et les motifs de lutte sont tout prêts à se confondre et à se globaliser.**

Macron et Delevoye ont entamé une opération déminage, après avoir reculé sur leur calendrier. Il leur faut éviter un repère de lutte trop symbolique, comme la fin de la retraite à 60 ans en 2010. C'est pour cela qu'il n'est plus directement question de reporter l'âge de droit au départ de 62 à 64 ans, même si une retraite pleine à 62 ans s'annonce encore moins imaginable.

Macron et Delevoye sont prêts à atténuer les effets immédiats de leur contre-réforme sur les prochains retraitables.

Pour imposer le système par points, ils annoncent reporter le durcissement d'autres critères. Personne n'est dupe.

Enfin, Macron et Delevoye s'affichent prêts à négocier des compensations avec certaines corporations (professions libérales), des concessions avec d'autres (régimes du public) les plus sensibles et



les plus impactées par l'établissement du système par points. **Ils vont jouer sur les syndicats de collaboration, comme d'habitude, mais cela aura des limites. Les organisations des cadres, durement frappés, ne devraient pas se laisser acheter.**

Tous ces calculs sont aléatoires pour le pouvoir. Intégrer les primes dans le calcul des pensions des fonctionnaires ?

Mais beaucoup n'en ont pas, dont les enseignants, dont Blanquer veut remettre en cause, à cette occasion, toute la conception du métier. Et lâcher un peu ici, faire preuve de frilosité, dans un climat social en plein réchauffement, c'est s'exposer à une poussée des luttes.

Comptez sur la CGT pour y travailler, pour rappeler notre repère, qui a fait ses preuves : le système solidaire, financé par la cotisation sociale, salaire socialisé, avec départ à 60 ans et 37,5 annuités.

Deux données de base unificatrices doivent s'imposer dans l'immédiat. A l'heure actuelle, les conditions de départ objectives - âge de fin d'activité réelle, intégrant le chômage et niveau de pension à qualification égale sont quasiment identiques dans le régime général et dans les régimes « spéciaux ». Sur la prise en compte de la pénibilité et les réversions, opposer les situations pour tirer les uns et les autres toujours plus vers le bas, ce n'est bénéfique pour personne, au contraire.

Et, avec la retraite par points, qui prendra en compte toute la carrière comme référence, y compris les plus mauvaises années, tous les futurs retraités sont perdants et lourdement.

UNITÉ PUBLIC/PRIVÉ POUR DÉFENDRE NOS SYSTÈMES DE RETRAITE RESPECTIFS!

ENSEMBLE METTONS EN ÉCHEC LE PROJET DU GOUVERNEMENT !

**PARTICIPONS MASSIVEMENT À L'APPEL DE LA CGT
À LA JOURNÉE DE MOBILISATION ET DE GRÈVE DU 24 SEPTEMBRE !**

Saint Quentin 17H Place du Huit Octobre

Laon 10H Place des Droits de l'Homme

Soissons 14 H Place F. Marquigny

PLAN « HERCULE »

D'ÉCLATEMENT D'EDF ET DE PRIVATISATION PARTIELLE, ENVOLÉE DES TARIFS :

EMPÊCHONS LE HOLD-UP CONTRE LE SERVICE PUBLIC HISTORIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

Les hausses des tarifs de l'électricité du 1er mai et du 1er août (7,2% au total) sont durement ressenties par les usagers : un prélèvement moyen de 150 euros par an. Les médias les ont pourtant à peine notées alors que les effets des hausses des carburants sur le pouvoir d'achat des travailleurs font l'actualité depuis un an.

Cette discrétion s'explique par le projet, nouveau scandale d'Etat, que le gouvernement et l'UE ont combiné : l'éclatement d'EDF. Le plan s'appelle « Hercule ». Il consiste à diviser les activités d'EDF en deux entreprises distinctes : « EDF-Bleu » et « EDF-Vert ». Le vote définitif par le Parlement de la loi dite « climat », le 10 septembre, a ouvert la voie à « Hercule ».

L'arnaque est facile à comprendre. « EDF-Bleu » resterait 100% public. Le public prendra en charge l'investissement, notamment l'entretien du parc nucléaire, et les coûts du réseau de transport d'électricité.

« EDF-Vert » comprendra la commercialisation, la distribution et le « renouvelable ». Il sera rapidement privatisé (dès le départ à 35%) et rebaptisé. Il deviendra, comme ses concurrents, un marchand privé revendant au prix maximum, suivant les marchés spéculatifs, l'électricité nucléaire bon marché « d'EDF-Bleu ».

« EDF-Vert », comme les autres opérateurs privés, pourra toucher les subventions colossales, prélevées sur nos factures (taxe TSCE), pour financer des « énergies renouvelables », coûteuses, inefficaces le plus souvent, suivant même les critères « environnementaux » avancés.

Pendant ce temps, avec l'UE, le gouvernement organise la privatisation des barrages hydrauliques d'EDF, totalement amortis. Aux usagers encore de payer les 5,7 milliards d'euros des compteurs intrusifs « Linky », principalement destinés à organiser la concurrence (et à fliquer les consommateurs).

Socialisation des investissements, privatisation des profits ! **Entreprise publique unifiée, EDF actuel, ainsi que les tarifs régulés nationaux, sont un obstacle au profit maximal sur ce bien essentiel, pour tous, qu'est l'électricité. La marge de profit est énorme.** En Allemagne, où les prix continuent d'augmenter, le kilowatt heure est vendu (rançonné) 77% plus cher qu'en France. **Déjà, des millions de Français ont froid. En 2018, il a été procédé à 228472 coupures et 211797 réductions de puissance. Sans parler de l'envolée des prix du gaz depuis 15 ans suivant la même politique.**



En parallèle, au moins 10000 postes d'agents d'EDF qualifiés, formé dans l'esprit du service public, sont menacés.

Les forces existent pour riposter et mettre en échec ce hold-up d'Etat que Macron concrétise, avec l'UE, s'appuyant sur les bilans de Hollande et Sarkozy. Les mobilisations pour le pouvoir d'achat des salaires se sont multipliées. Des centaines de collectifs anti-linky se sont constitués. Des amicales de locataires s'organisent. Les agents d'EDF, avec leurs syndicats tous unis, organisent la résistance. Une journée de mobilisation nationale est prévue le 19 septembre.

La bataille pour le service public EDF se déroule dans les mêmes termes que la bataille pour le service public SNCF (également RATP) attaqués par les mêmes politiques européennes de marchandisation. La SNCF est divisée comme EDF en « SNCF mobilités » et « SNCF réseau ». Les convergences précises d'intérêt et de lutte existent, sur la base des grands acquis populaires qu'ont été les nationalisations de 1936 et 1945.

Pétition, à l'adresse du Président de la République Macron.

Nous exigeons :

- L'annulation des augmentations des tarifs de l'électricité du 1er mai et du 1er août 2019
- L'abandon immédiat du projet « Hercule » de démantèlement d'EDF
- Le maintien des tarifs nationaux régulés
- La renationalisation à 100% d'EDF et de ses filiales, le retour au statut d'établissement public
- Le rejet de l'application des directives européenne de mise en concurrence de l'électricité et le rétablissement du monopole public du transport et de la distribution d'électricité.

NOM - PRÉNOM	QUALITÉ - ENTREPRISE	ADRESSE - CODE - VILLE	MAIL	SIGNATURE